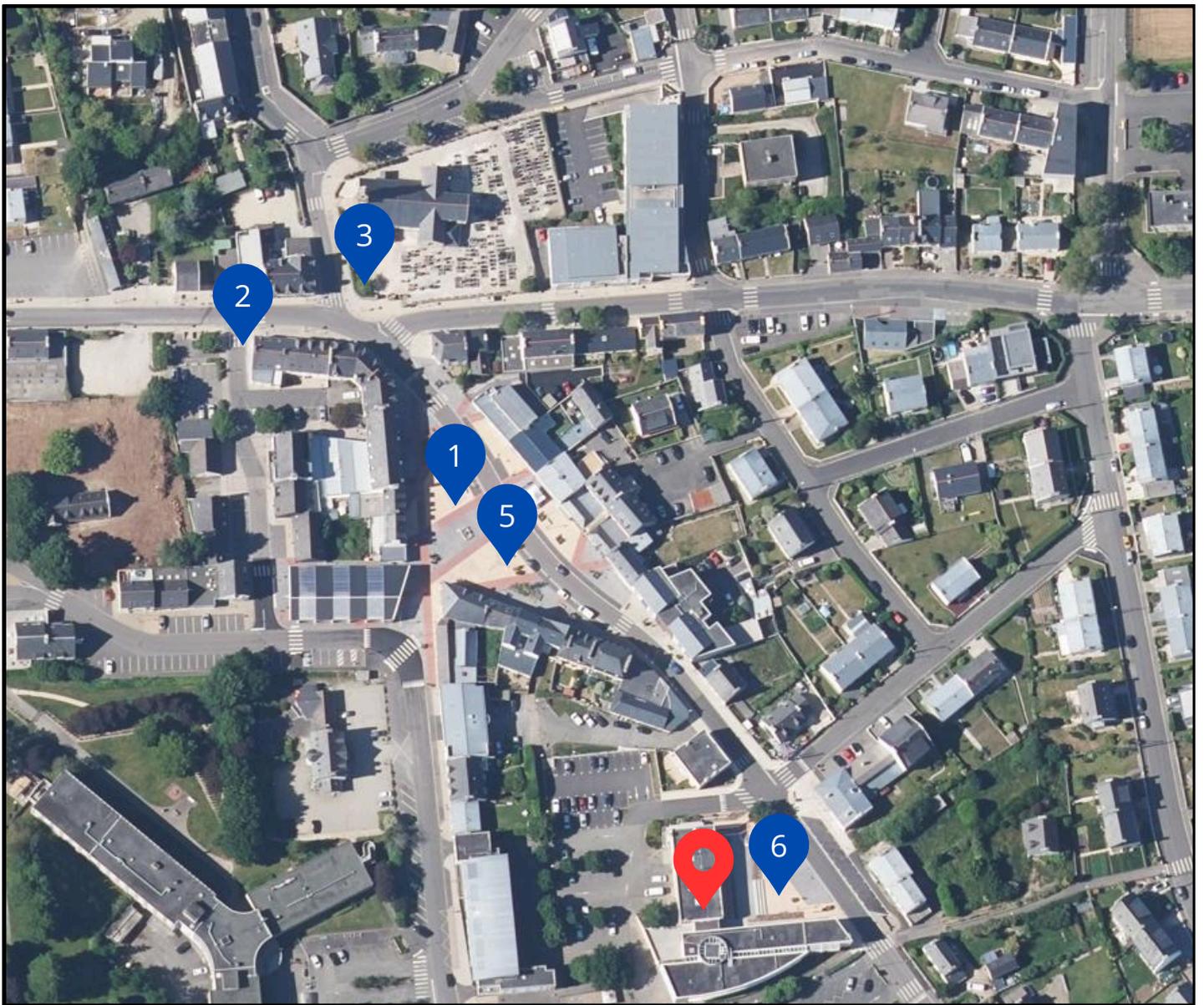


Jeu de piste

80 ans de la libération



ESPACE JEUNES



Allez au point 1 pour y trouver la date de libération de Guilers

Après le débarquement de Normandie, les forces américaines foncent vers l'ouest.

Après différents accrochages, le bourg non défendu par les Allemands, est libéré.



Rendez-vous au point numéro 2 afin d'y découvrir la rue qui a été dédiée à un ancien maire de Guilers de 1943 à 1971

Il a fourni des renseignements sur les installations allemandes dans le secteur de Guilers que la Résistance transmet en ensuite Angleterre.



Rendez-vous devant le monument aux morts (3) et chercher la plus jeune victime de la guerre

On déplore plus de Soixante-dix morts durant la guerre, des civils comme des militaires.



Retrouvez le nom d'un bombardier qui s'est écrasé à Guilers dans les mots mêlés ci-dessous

Vous trouverez la tombe collective des six membres d'équipage au cimetière de Guilers.

T	I	R	G	U	I	L	E	R	S
P	E	N	F	E	L	D	V	O	L
G	U	I	L	E	R	S	A	I	R
B	O	M	B	A	R	D	I	E	R
W	E	L	L	I	N	G	T	O	N
K	E	R	O	U	A	L	A	I	R
V	O	L	G	U	I	L	E	R	S
L	I	B	E	R	A	T	I	O	N
G	U	I	L	E	R	S	F	E	U
O	B	U	S	E	Q	U	I	P	E

4



Rendez-vous sur la place de la libération (5) pour découvrir le nom du char piloté par Louis Treguer

5



Direction la mairie (6) pour découvrir la date de déportation de Jean Le Foll

Secrétaire de mairie, arrêté par la Gestapo, il est suspecté d'avoir fourni aux Espagnols des cartes d'alimentation dans le but de favoriser leur fuite.

6



Quel manoir a été occupé par les troupes allemandes durant la guerre ?



L

7



Mot de passe

Pour découvrir le mot de passe et trouver le nom d'une personnalité Guilerienne puis reportez les lettres en bleu dans les cases.

Rapportez votre coupon réponse en mairie pour tenter de gagner l'une des quatre places mises en jeu pour assister à un spectacle du festival Les Mains en l'Air !

--	--	--	--	--	--	--

Nom :

Adresse :

Prénom :

Tél. :

Déposez votre réponse avant le 11 octobre 2024 en Mairie ou par voie postale (date du cachet de la poste faisant foi).

Jeu créé par : Anais, Charlotte, Léana, Maëlie, Marie, Thiméo, Tony et Yanis

Jeu réservé aux guiliériens. Une participation par foyer au nom d'une personne majeure. Tirage au sort parmi les bonnes réponses. Le règlement du jeu est disponible sur simple demande écrite à : Mairie de Guiliers - 16 rue Charles de Gaulle-29820 GUILIERS.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée le 6/08/2004, tout participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des données personnelles le concernant.